

Avis de constitution

SOCIETE « PEGNOLE COULIBALY TRANSPORT »

Siège Abidjan yopougon gesco micao, Lot 0, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/01/2026, et enregistrés le 19/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PEGNOLE COULIBALY

TRANSPORT »

Objet :

- Transport du VTC, ETC.....
- Le Transport public et privé de personnes
- Le Transport de marchandises, de matériels et d'équipements
- Le Transport logistique et événementiel
- La Location de véhicules avec ou sans chauffeur
- L'Exploitation de services de transport urbain, interurbain et international

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan yopougon gesco micao, Lot 0, Ilot 0

Dirigeant(s) M COULIBALY PEGNOLE ISMAILA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-01093 du 26/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°05560/GTCA/RC/2026 du 26/01/2026

